



Inscription à la finale deux (2) ans - Programme FUTURITÉ 2023 pour les poulains ou pouliches nés en 2021

DATE LIMITE : 28 FÉVRIER 2022

COÛT DE L'INSCRIPTION : 75.00\$

Dans le cadre du programme de FUTURITÉ, les sujets admissibles à la finale dans la classe de deux (2) ans pour les épreuves de sélection 2023, devront être inscrits avant la date limite.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉS :

1. Le propriétaire doit être résident du Québec ou le sujet doit être d'ascendance d'un étalon dont le propriétaire est résident au Québec.
2. Avoir son nom inscrit comme propriétaire sur le certificat d'enregistrement canadien du sujet présenté aux épreuves de sélection, et ce, à la fermeture des inscriptions.
3. Être membre en règle de l'Association des Éleveurs de Chevaux Belges du Québec **ou** de l'association Clydesdale du Québec **ou** de la société Hippique Percheronne du Québec.
4. Compléter et retourner le formulaire d'inscription dans les délais fixés.
5. Avoir défrayé le coût d'inscription de 75.00\$.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Race : Percheron

Nom du sujet : _____

No d'enregistrement : _____

Propriétaire : _____

Signature du propriétaire : _____

Retourner le formulaire dûment rempli et le paiement à votre association.

S.H.P.Q. 1440 Bellevue, Carignan (QC) J3L 0J1

Transfert bancaire : info@percheronquebec.com